



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'An Deux Mille vingt-trois.

Le 2 novembre à 19h00

Les membres du bureau, légalement convoqués, se sont réunis aux Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 23/10/2023

Date d'affichage : 23/10/2023

Nombre de membres :

- en exercice : 29
- présents : 17
- votants : 22

Nombre de voix :

- en exercice : 39
- présents : 21
- procurations : 7
- **nombre total de voix exprimées : 28**

Etaient présents :

Léon BONVALOT, Marie-Paule BRAND, Anthony CUENOT, Pascal GODIN, Suzanne GUERRIN, Sylvie LE HIR, Denis LEROUX, Boris LOICHOT, Roland MARTIN, Dominique MOLLIER, Valérie PAGNOT, Alexandre PANTEL, Gilles ROBERT, Catherine ROGNON, Charles SCHELLE, Pierre VAUFREY, Franck VILLEMMAIN.

Etaient absents excusés :

Cédric BÔLE, Christine BOUQUIN, Jean-Noël CUENOT, Bernard JACQUET, Régis LIGIER, Francine MISERE, Christelle VUILLEMIN.

Etaient absents :

Eric HOULLEY, Christian MOREL, Jean-Louis MOUGIN, Daniel PRIEUR, Elisabeth REDOUTEY.

Ont donné pouvoir :

Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,
Cédric BÔLE a donné pouvoir à Pierre VAUFREY,
Bernard JACQUET a donné pouvoir à Dominique MOLLIER,
Francine MISERE a donné pouvoir à Léon BONVALOT,
Christelle VUILLEMIN a donné pouvoir à Catherine ROGNON.

Catherine ROGNON a été élue secrétaire.

Objet : DE2023-15 : Marque Valeurs Parc : Validation des premiers établissements marqués

Monsieur le Président présente la synthèse des audits réalisés pour la marque « Valeurs Parc » :

Etablissement	Date	Commission	Synthèse : Prérequis : Ets sur le PNR- Adhésion à un OT s'il existe – Minimum 2 étoiles ou équivalent.	Avis proposé
Chambre d'hôtes « Au Doubs Murmure » Les Fins époux Riesen.	12/09/2023	Roland Martin Elisabeth Redoutey Sylvie Personeni Julie Migeon OT	Hôtes très engagés dans le développement durable, qui ont une longue expérience de l'environnement touristique du secteur et de la Suisse voisine. Ils sont demandeurs de documentation du Parc et se font le relais de la campagne « Quand on arrive en Parc » et des actions du PNRDH. Madame RIESEN a fait partie du groupe de travail sur le référentiel.	Favorable
Maison d'hôtes « Le Pré Oudot Fournet-Luisans. Laurence Péquignet	25/09/2023	Roland Martin Marie-Josèphe Vermot Sylvie Personeni Julie Migeon OT	Au-delà du respect des critères environnementaux et des valeurs qui font la marque, le site et la personne sont en adéquation avec le discours tenu, simplicité avec plein d'attentions, fierté du lieu et envie de partage et de transmission.	Favorable
Restaurant la Source du Val à Pierrefontaine-les-Varans M et Mme GOMOT	28/09/2023	Roland Martin Daniel Prieur Sylvie Personeni Maryline Millot CDT Mathilde Ollivier CCPHD	Ces restaurateurs sont très engagés socialement et humainement autour des valeurs de partage et de convivialité. Font partie des sites remarquables du goût, la cuisine est régionale, ils travaillent essentiellement des produits de qualité, de saison et de proximité. Madame Gomot a fait partie du groupe de travail sur le référentiel	Favorable

Restaurant le Savagnin à Goumois M SAILLARD	09/10/2023	Roland Martin Brigitte Courtet élu CCPM Sylvie Personeni Angélique Mange OT	Le parcours de ce prestataire toujours en recherche d'amélioration est très riche, il a à cœur de partager avec sa clientèle une cuisine du terroir élaborée avec des produits de qualité, par des producteurs locaux avec qui il a su établir une relation de confiance. Son engagement s'étend à son personnel qui lui reste fidèle malgré la situation conjoncturelle et ses apprentis sont véritablement suivis et « tirés » vers le haut. Il a fait partie du groupe de travail sur le référentiel. La passion de son métier est visible dans ses propos et son attitude. Il travaille beaucoup avec une clientèle Suisse et avec les randonneurs de la GTJ. Le secteur de Goumois pâti de son éloignement des zones plus fréquentées vis-à-vis d'une clientèle locale française. La marque Valeurs Parc va constituer pour lui un véritable outil de reconnaissance de son travail.	
--	------------	--	---	--

Les avis proposés ont été débattus et validés par les membres de la commission présents aux audits.

La décision du bureau sera portée à connaissance de la Fédération des Parcs naturels régionaux à la réunion de la commission nationale « Valeurs Parc » du 18 décembre. La décision du PNR du Doubs Horloger est toutefois souveraine.

Vu la présentation par la commission « Marque » aux membres du bureau, en date du 2 novembre 2023, des projets de marquage de quatre prestataires touristiques qui remplissent les conditions pour être dépositaires de la marque.

Le Bureau du Comité syndical, après en avoir délibéré :

- **Approuve l'attribution de la marque Valeurs Parc naturel régional aux établissements suivants :**
 - **Chambre d'hôtes « Au Doubs Murmure » à Les Fins, époux RIESEN.**
 - **Maison d'hôtes « Le Pré Oudot » à Fournet-Luisans, Laurence PEQUIGNET.**
 - **Restaurant la Source du Val à Pierrefontaine-les-Varans, M et Mme GOMOT**
 - **Restaurant le Savagnin à Goumois, M SAILLARD**
- **Cette marque est attribuée pour 5 années à compter du 1er janvier 2024. Elle sera reconduite à la suite d'une visite de renouvellement si les conditions sont remplies.**
- **Les récipiendaires devront s'acquitter chaque année d'une cotisation annuelle fixée au prorata de leurs effectifs : 1 ETP 50 euros de 2 à 10 ETP 100 euros**
- **Autorise M le Président à signer les actes nécessaires à l'attribution de la marque aux récipiendaires.**

Approbation à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme, le Président
Denis LEROUX




Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le



ID : 025-200096295-20231102-DE2023_15-DE



[Handwritten signature]